



endobreizh.

FILIÈRE DE SANTÉ BRETONNE POUR
LA PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE

C'est la **filière de santé bretonne pour la prise en charge de l'endométriose**, portée par l'association Endobreizh créée en 2021 avec le soutien de l'ARS Bretagne.

QU'EST-CE QU'UNE FILIÈRE DE SANTÉ ?

C'est un dispositif expert régional qui garantit un accès à une prise en charge adaptée et de qualité pour les personnes atteintes d'endométriose, pour réduire les délais diagnostiques et améliorer les parcours de soins.

C'est un réseau régional de coordination des acteurs de santé

- **médecins généralistes, gynécologues, chirurgiens, sages-femmes, algologues, kinésithérapeutes, psychologues, ...**
- **en lien étroit avec les associations de patientes**

INFORMER SENSIBILISER

endobreizh participe à développer une communication fiable et accessible sur l'endométriose à l'attention du grand public, en lien avec l'ARS et les associations de patientes.

FORMER LES PROFESSIONNELS

endobreizh propose une offre de formation aux professionnels de santé et concourt au maintien des connaissances et à leur montée en compétences.

COORDONNER ARTICULER

endobreizh s'assure de la collaboration des acteurs pour proposer des parcours gradués et adaptés au niveau de prise en charge de la patiente.

ÉVALUATION RECHERCHE

endobreizh favorise le recueil des données épidémiologiques sur l'endométriose et s'inscrit dans la recherche sur la pathologie

1 Filière de santé
4 Missions
1 Annuaire

www.endobreizh.com



Annuaire des professionnels

Le professionnel autour de chez vous

Une recherche en temps réel sur l'ensemble des adresses professionnelles.

CONTACTEZ NOTRE SERVICE

1. Prénom, Nom, Titre de votre ... 2. Quel professionnel ... 3. Où se situe-t-il ?

Rechercher par ... Rechercher par ... Rechercher par ...

SOURCES D'INFORMATION

- Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose : <https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-dossiers-de-presse/article/strategie-nationale-de-lutte-contre-l-endometrioise>
- INSTRUCTION DGOS/R4/2022/183 du 12 juillet 2022 relative à l'organisation, sur les territoires, de filières dédiées à la prise en charge de l'endométriose

